

*Initiatives ministérielles*

Conformément à l'article 135(2) du Règlement, ce projet de loi est réputé avoir été lu une première fois et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

---

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

### LOI SUR L'IMMIGRATION

#### MESURE MODIFICATIVE

**L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration)** propose: Que le projet de loi C-86, Loi modifiant la Loi sur l'immigration et d'autres lois en conséquence, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé à un Comité législatif du Secteur ministériel.

—Monsieur le Président, chers collègues de la Chambre, il y a quelques jours, je déposais devant le Parlement un projet de loi apportant un certain nombre de changements importants à la Loi sur l'immigration.

Les modifications proposées nous donneront les moyens de gérer plus efficacement le programme d'immigration et de mieux faire face aux changements survenus depuis l'adoption de la loi actuelle en 1976. Grâce à ces modifications, nous serons également en mesure de relever les futurs défis que va poser l'immigration.

[Traduction]

Toutefois, avant de parler des modifications en tant que telles, il est important que je vous présente le contexte dans lequel elles s'inscrivent. Pourquoi maintenant? Dans quelle perspective proposons-nous ces changements?

Nous entamons ce débat à un moment où deux grandes questions dominent la scène nationale et occupent l'esprit des Canadiens. Autour de leurs tables, dans les cafétérias, dans les autobus et dans les salles paroissiales, d'un bout à l'autre du pays, les Canadiens parlent de l'unité de leur pays et de sa prospérité économique. Ce sont des questions fondamentales.

Les Canadiens comprennent instinctivement que nous ne pouvons avoir l'une sans l'autre. Je mentionne ces questions car elles sont toutes les deux inextricablement liées à celle de l'immigration.

Je l'ai déjà dit dans mon exposé devant le comité permanent, le mois dernier. Cela vaut la peine que je le redise ici, à la Chambre des communes, au moment où

nous entamons ce débat sur les importantes modifications que nous proposons d'apporter à notre programme d'immigration.

De bien des façons, la politique d'immigration du Canada symbolise notre pays et les défis qui attendent le peuple canadien. Lorsqu'on demande aux Canadiens de se décrire eux-mêmes, de préciser ce qui les distingue, ils parlent souvent avec fierté de la nature généreuse et tolérante du peuple canadien.

Nous décrivons le Canada comme un pays accueillant. Que nous en ayons conscience ou non, nous décrivons les valeurs qui sous-tendent notre politique en matière d'immigration et notre politique à l'égard des réfugiés. Ces politiques font partie de l'image que nous projetons dans le monde, elles sont notre carte de visite. Elles disent au monde que le Canada est un pays généreux et ouvert.

Mais tout comme nous avons conçu ces politiques, qui sont à l'image de notre nation, ces politiques nous ont, elles aussi, façonnés. Elles nous ont aidé à comprendre quel peuple nous étions. Elles sont un miroir qui reflète l'âme de notre nation. Même si l'image qu'elles nous montrent de nous-mêmes est loin d'être parfaite, elle est l'image d'un peuple dans lequel le monde en est venu à avoir confiance. C'est une image fidèle de notre politique d'immigration, marqué par la commisération et le pragmatisme, d'une politique toute à notre honneur.

[Français]

Tout comme le débat sur l'immigration, le débat sur l'unité du Canada est une interrogation sur nous-mêmes et sur les autres: Qui sommes-nous? En qui avons-nous confiance? Je suis convaincu, monsieur le Président, que les Canadiens feront preuve de la même compassion et de la même tolérance entre eux, que celles qu'ils ont montrées à l'égard des nouveaux arrivants auxquels ils ouvrent leurs portes. Ce sont peut-être nos citoyens de fraîche date qui sont le mieux à même de voir le Canada tel qu'il est.

Il y a 19 ans, l'écrivain Neil Bissoondath venait de Trinidad. Il avait 15 ans. Voici ce qu'il écrit aujourd'hui: «Le Canada est un grand pays. C'est cette grandeur que je veux laisser à ma fille. Ses beautés, ses immensités, ses incomparables diversités. Parmi ses diversités, la dualité de son héritage, transmise par ses deux parents, car en elle se mêlent le blanc et le noir, le francophone et l'anglophone, le Canadien de souche et l'immigrant. Accepter la division de ce pays, c'est trahir des décennies d'efforts consacrés à l'incarnation d'une vision, c'est trahir des générations et des générations, celles qui nous ont précédés et celles qui nous suivront.»